



Comment acheter un appartement avec ses enfants ?

Par **GUILLAUME**, le **23/11/2009** à **09:08**

Bonjour,rrnrnNous pensons acheter un appartement après en avoir vendu 2 autres. rnrnNos enfants ont 34 et 31 ans et nous désirerions acheter ce nouveau bien et le mettre à nos 2 noms ainsi qu'aux noms de nos enfants. (Nos enfants n'investiraient pas et c'est nous qui occuperions l'appartement). Nous avons 61 et 62 ans.rnrn- Questions que nous nous posons :rnrn1. Cette opération sera-t-elle intéressante pour nos enfants lors de notre décès ? Ou vaut-il mieux qu'ils héritent tout simplement ?rnrn2. Comment pouvons-nous procéder ? On nous a conseillé d'acheter en SCI, mais cela paraît un peu difficile : Société, parts, assemblée générale, etc...rnrnUn grand merci pour vos conseils.rnrnC. & M. GUILLAUME

Par **fabienne034**, le **23/11/2009** à **09:40**

Bonjour, rnrnla SCI en IR est assez simple à gérer rnrnvous donnez des parts maintenant et vous prévoyez une défiscalisation rnrnpour tout savoir sur la SCI et les autres sociétés:rnrn<http://www.fbIs.net/SCIINFO.htm>

Par **GUILLAUME**, le **23/11/2009** à **10:16**

Bonjour fabienne034,rrnrnMerci d'avoir répondu aussi rapidement à notre question.rnrnNous allons consulter le site que vous nous conseillez et approfondir la SCI en IR.rnrnGUILLAUME